



Règlement d'appel à candidatures pour le comité scientifique et technique de la Société du canal Seine-Nord Europe

La société du canal Seine-Nord Europe a décidé la création d'un **comité scientifique et technique**.

Le comité scientifique et technique est une instance d'expertise indépendante chargée de donner un avis au directoire de la SCSNE sur des questions spécifiques formulées par la SCSNE sur la conception du canal Seine-Nord Europe au stade des AVP (avant-projet) et des PRO (projet). Il se prononce en particulier sur des propositions de modifications de programme, la qualité des solutions techniques, l'optimisation technique du projet, les coûts de construction, la gestion des risques de construction et la prise en compte dans la conception de l'entretien et de la maintenance.

Le comité scientifique et technique est placé auprès du directoire de la SCSNE.

Le comité scientifique et technique a été constitué par une décision du directoire de la SCSNE qui définit le rôle, la composition et les règles de fonctionnement de ce comité.

Le comité scientifique et technique comporte 3 commissions ainsi constituée :

- une commission « ouvrages en terre » compétente en matière de conception et de construction des canaux et des ouvrages de stockage d'eau (ouvrages en terre, étanchéité, sécurité des ouvrages hydrauliques...);
- une commission « écluses- exploitation-maintenance » compétente en matière de conception et de construction des écluses et de l'exploitation et de la maintenance des voies navigables ;
- une commission « ouvrages d'art » compétente en matière de construction des ouvrages d'art et de ponts-canaux.

En vue du remplacement d'un des membres de la commission des « ouvrages en terre », la SCSNE recherche un expert dans le domaine des barrages.

Les profils recherchés sont les suivants :

Expert ouvrages hydrauliques : ingénieur ayant au moins 15 ans d'expérience dans la conception et la construction d'ouvrages en terre pour le stockage et l'adduction d'eau. Connaissance approfondie des caractéristiques mécaniques des matériaux, des conditions de mise en œuvre, des méthodes de construction et des pathologies. Connaissance approfondie de la réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Pour candidater, veuillez adresser votre candidature avant le 11 mai 2023 à 17 heures, à l'adresse suivante : Société du canal Seine-Nord Europe, Candidature pour le comité scientifique et technique, 23 place d'Armes, 60 200 COMPIEGNE ou par mail à l'adresse suivante : *à compléter*. Il est recommandé de demander un accusé de réception.

Le dossier de candidature sera constitué :

SCSNE	CST	Appel à candidatures	1/2
-------	-----	----------------------	-----





- d'une lettre de motivation, rédigée en langue française, dans laquelle le candidat exposera ce que sa candidature est susceptible d'apporter au projet Seine-Nord Europe (3 pages maximum) et comprenant une indication sur ses disponibilités pour assurer la mission;
- d'un curriculum vitae ;
- d'une liste de références d'études (en faisant la distinction entre construction neuve et réparation) ;
- d'une liste de références de suivi de travaux (en faisant la distinction entre construction neuve et réparation) ;
- d'une liste de publications et de communications ;
- d'une attestation sur l'honneur déclarant son indépendance vis-à-vis des opérateurs économiques. A défaut, le candidat établit la liste des liens d'intérêt de toute nature qu'il a ou a eus pendant les 5 années précédentes ;
- des coordonnées d'une ou deux personnes auprès desquelles les références pourraient être vérifiées.

L'examen des candidatures sera effectué par un jury composé de membres de la SCSNE auquel participe également le président du comité scientifique et technique nommé par le directoire de la SCSNE.

La décision fixant la composition nominative du Comité scientifique et technique est prise par le directoire de la SCSNE sur proposition du jury.

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'adresser vos questions à l'adresse indiquée ci-dessus.

